La Macif,
c'est vous.

COMITÉS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

Ensemble, nous ( ) accompagnons les bénéficiaires de votre CSE

→ Offre spéciale CSE

Souscrivez un contrat auto, deux-roues, habitation ou Macif Mutuelle Santé et **bénéficiez d'1 mois de cotisation offert[1].**

Offre spéciale CSE (1)

Vous-même

Nom* : .....

Prénom* : .....

Vous êtes sociétaire Macif : ☐ Oui ☐ Non

N° Sociétaire : .....

Votre CSE

Nom du CSE* : .....

.....

N° Sociétaire : .....

*Données obligatoires. A défaut, le formulaire ne pourra être traité.

Les données recueillies feront l'objet de traitements par la Macif, responsable de traitements à des fins de vérification et de preuve de l'éligibilité aux conditions de l'offre commerciale PACTE CSE dans le cadre de la souscription d'un contrat.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, le cas échéant de portabilité et de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez exercer vos droits et adresser toute demande d'information concernant vos données personnelles sur le site www.macif.fr depuis le formulaire d'exercice des droits ou par voie postale à MACIF, Direction Générale - Protection des Données Personnelles, 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Toutes les précisions sur la protection de vos données sont accessibles dans la rubrique données personnelles sur notre site : https://www.macif.fr/assurance/particuliers/donnees-personnelles.

(1) Offre soumise à conditions, **réservée aux salariés majeurs bénéficiaires d'un Comité social et économique ayant signé un PACTE CSE en 2025**. Est offert 1 mois de cotisation d'assurance (hors éventuel droit d'adhésion, frais de fractionnement) **pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance auto** (véhicules particuliers, fourgonnettes, hors voiturettes, à partir de la formule Elargie), **Macif Deux-roues** (cylindrées de 125 cm³ et plus), **Habitation** (Résidence principale / Résidence secondaire) ou **Macif Mutuelle Santé** proposé par la MACIF, pendant la durée de validité de la convention Pacte CSE. Le mois offert sera déduit de la cotisation du nouveau contrat souscrit. Offre non renouvelable et non cumulable avec toute autre offre en cours (par exemple, offre de parrainage). **Offre valable uniquement sur présentation d'un coupon disponible auprès d'un Comité social et économique signataire.**

LE TRI + FACILE

Le contrat Macif Mutuelle Santé distribué par la Macif est assuré par **Apivia Macif Mutuelle** : mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française. SIREN 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort.

ACTS/PACTECSE/02/2025-N005